

Kigali, le

26 MAI 1987.

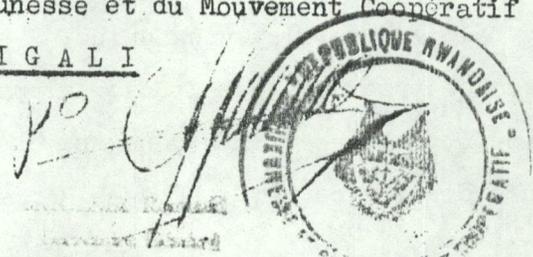
Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

K I G A L I

S/C de Monsieur le Ministre de la
Jeunesse et du Mouvement Coopératif

K I G A L I

Objet: Rapport de mission.


Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence le rapport de mission de la délégation rwandaise à la 5ème Session Extraordinaire des Ministres Chargés des Sports de la Zone de développement sportif n° 4 du Conseil Supérieur du Sport en Afrique tenue à BRAZZAVILLE le 16 Avril 1987 ainsi que celui de la délégation sportive qui a pris part du 18 au 30 Avril 1987 aux 3èmes Jeux d'Afrique Centrale, comptant pour les éliminatoires des 4èmes Jeux Africains.

Cette session extraordinaire décidée par la 18ème session ordinaire en 1986 s'est tenue en prélude des jeux et avait à examiner principalement les textes fondamentaux de la zone de développement sportif n° 4 du CSSA et le programme de relance des activités de la zone. Dans une séance à huis-clos, les Ministres ont eu à revenir sur l'étude de la sempiternelle question de redécoupage de la zone.

Le Chef de la délégation rwandaise à la Conférence des Ministres, Monsieur MUGEMA Romuald, Secrétaire Général au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif dans son allocution a exprimé la position du Gouvernement Rwandais de consolider la zone au lieu de la diviser, étant donné les intérêts politique et économique que traduit la création des ensembles régionaux tel la CEPGL, l'UDEAC et la CEEAC.

Il a en outre transmis Votre accord de faire participer le Rwanda au programme de relance des activités de la zone en organisant le tournoi de Volleyball dont le Trophée porterait Votre nom.

La Conférence a adopté deux textes fondamentaux concernant la zone IV du CSSA, à savoir le Règlement Intérieur et la Réglementation Financière.

.../...

En ce qui concerne la relance des activités de la zone, la Conférence des Ministres a décidé de confier pour 1988 l'organisation des manifestations sportives unidisciplinaires ci-après, aux pays suivants :

- Basketball : République Centrafricaine
- Boxe : République du Zaïre
- Handball : République Populaire d'Angola
- Football : République Unie du Cameroun
- Volleyball : République Rwandaise.

Les périodes précises de la tenue de ces différentes compétitions seront déterminées par chaque pays concerné et communiquées lors de la 19ème session ordinaire de la Conférence des Ministres prévue à LUANDA en Novembre 1987.

En ce qui concerne le calendrier des Jeux d'Afrique Centrale, la session extraordinaire de BRAZZAVILLE a confirmé celui retenu à NSELE (KINSHASA) en 1983 confiant l'organisation des quatrièmes Jeux à la République du CAMEROUN en 1990. Quant au problème de redécoupage de la zone, il faut retenir que cette opinion n'est plus une préoccupation de la majorité des Etats. La plupart, à l'exception de l'ANGOLA trouvent qu'il comporte plus d'inconvénients que d'avantages. Néanmoins et pour ne pas frustrer quiconque, la conférence a invité les pays intéressés par la question à la faire inscrire à l'ordre du jour de la prochaine session de LUANDA, assortie d'un dossier complet des propositions concrètes.

Les 3èmes Jeux d'Afrique Centrale tenant lieu d'éliminatoires des 4èmes Jeux Africains de NAIROBI ont connu une participation massive des pays de la zone. Sur les onze pays membres, seules la Guinée Equatoriale et la République Centrafricaine étaient absentes aux rendez-vous de BRAZZAVILLE.

Il y a lieu de rappeler à Votre Excellence que les derniers jeux dataient de 1981 à LUANDA. Alors que devant normalement se dérouler tous les trois ans, les jeux de BRAZZAVILLE ont dû attendre 6 ans suite/désistements répétés du ZAIRE qui ne parvenait pas à les organiser à cause des difficultés d'ordre financier. Malgré la conjoncture économique difficile que connaît la plupart de nos pays, la République Populaire du CONGO a eu le courage d'assurer ce grand rassemblement.

Des problèmes d'organisation ont été enregistrés, mais le plus crucial fut celui de l'hébergement car les sportifs et leurs entraîneurs furent logés dans des Lycées depuis longtemps abandonnés; les conditions d'hygiène et

de salubrité n'étaient pas suffisantes. Seule la délégation sportive gabonaise a refusé de s'accomoder à la situation et a préféré payé elle-même son hôtel.

En ce qui concerne les résultats, le CAMEROUN a dominé toutes les disciplines, comme on pouvait du reste s'y attendre.

La délégation rwandaise, pour sa part, n'a pas démerité. En effet, l'équipe d'Athlétisme, composée de 14 athlètes et engagées dans six disciplines, a récolté 11 médailles dont 4 d'or, 4 d'argent et 3 de bronze. Cette performance est excellente eu égard à l'effectif engagé.

Nos athlètes féminines ont particulièrement fait montre d'une nette supériorité par rapport à leurs concurrentes de la zone.

L'équipe de Volleyball a eu la médaille d'argent, occupant ainsi la 2e place après le CAMEROUN. Le bon comportement de notre équipe, jusqu'alors inconnue au niveau de la région lui a valu admiration et une haute considération dans le concert des grandes formations du continent. Monsieur LYAMBABAJE Alexandre a été coté meilleur joueur de tout le Tournoi.

L'équipe de Basketball, quant à elle, a essuyé des échecs et fut dominé dans tous les matches qu'elle a livrés. Ses adversaires étaient de loin les plus forts sur le plan de la technique individuelle et collective.

De plus, les joueurs rwandais apparaissaient de petites tailles par rapport à leurs adversaires qui alliaient la grande taille à la corpulence.

La défaite de notre équipe de Basketball a permis de constater le faible niveau du Basketball au Rwanda. Son amélioration exige un réajustement des paramètres de recrutement et des modalités d'encadrement.

Nous devons insister davantage sur la grande taille et la multiplication des rencontres internationales car en dehors du handicap morphologique, notre équipe a également souffert de l'inexpérience des grandes compétitions.

Au cours du transit, la délégation a bénéficié de la plus grande attention de l'Ambassadeur du RWANDA à KINSHASA, qui avec son personnel, a offert les moyens de déplacement et en pourvoyant à l'hébergement et à la restauration. Il va s'en dire que les frais exposés seront remboursés par le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif. L'Ambassadeur a personnellement accompagné la délégation à BRAZZAVILLE et lui a rendu visite pour s'enquérir des conditions de séjour.

Je suis en devoir de signaler à Votre Excellence que malgré le bon comportement général de l'ensemble de la délégation au cours de la mission, il y a eu quelques cas de mauvaises conduites de la part du joueur de Basketball MURENGERANTWALI Titien et de l'Athlète BUTERA Faustin.

Le premier a fait montre d'une indiscipline vis à vis de l'entraîneur et s'est désolidarisé de l'ensemble de l'équipe en refusant de prendre part aux entraînements et aux réunions de préparation des matches.

Le second, quant à lui, n'est pas rentré avec l'ensemble de la délégation malgré les efforts déployés pour le localiser à KINSHASA.

La délégation rwandaise n'a pas participé aux cérémonies de clôture car il fallait attendre presque une semaine dans l'inactivité étant donné qu'elle avait terminé tôt son programme des compétitions. Elle est rentrée le 29 Avril plutôt que le 02 Mai 1987. Compte-tenu des difficultés de restauration rencontrées à BRIZZAVILLE, les membres de la délégation ont dû acheter des suppléments pour équilibrer le régime alimentaire.

Aussi, nous demandons à Votre Excellence de bien vouloir autoriser le non-remboursement des indemnités de mission afférentes aux deux jours qui n'ont pas été couverts par la mission.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

MUHATURUKUNDO Norbert
Directeur Général des
Sports et Loisirs.

C.P.I.à:

- Monsieur le Secrétaire Général
du M.R.N.D.

K I G A L I

- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération

K I G A L I

- Monsieur l'Ambassadeur du RWANDA à

K I N S H A S A

S/C de Monsieur le Ministre des
Affaires Etrangères et de la
Coopération

K I G A L I

A. RAPPORT DE MISSION DE LA DELEGATION RWANDAISE A LA VIEME
CONFERENCE EXTRAORDINAIRE DES MINISTRES CHARGES DES SPORTS
DE LA ZONE DE DEVELOPPEMENT N° IV DU C.S.S.A.

I. PREAMBULE

C'est en application de la résolution n° 86/005/18/CN/ZE/CSSA du 28 Août 1986 que la Vème Conférence Extraordinaire des Ministres des Sports de la Zone de développement Sportif n° IV du CSSA, s'est tenue à BRAZZAVILLE, le 16 Avril 1987 en prélude des 3èmes Jeux d'Afrique Centrale, comptant pour les éliminatoires des 4èmes Jeux Africains. Elle a été précédée comme d'habitude par la réunion des Experts qui s'est déroulée les 14 et 15 Avril 1987.

II. PARTICIPANTS

Ont pris part aux travaux, Messieurs les Ministres et Délégués des Pays suivants :

- | | |
|----------------|------------------------|
| - Angola | - Gabon |
| - Burundi | - Rwanda |
| - Cameroun | - Sao-Tomé et Principe |
| - Centrafrique | - Tchad |
| - Congo | - Zaïre |

Le Secrétaire Général du CSSA a également participé à cette session.

Etait absente :

- La Guinée Equatoriale.

III. CEREMONIE D'OUVERTURE

Dans son allocution d'ouverture, son Excellence Monsieur Jean Claude GANGA, Ministre du Tourisme, Sports et Loisirs, Président en exercice de la Zone IV du CSSA, a notamment insisté à l'occasion des 3èmes Jeux d'Afrique Centrale, sur le brassage fraternel des Jeunes de notre sous Région et sur la nécessité vitale de consolider les grands ensembles.

La Conférence a ensuite suivi la Communication de Monsieur Gaston GAMBOR, Haut Commissaire Centrafricain à la Jeunesse et aux Sports qui, tout en reconnaissant le devoir pour chaque jeune de défendre les couleurs de son pays, a également insisté sur la finalité des grands rassemblements sportifs : la fraternité.

Dans sa communication, le Chef de la délégation rwandaise a réaffirmé la volonté de son pays à oeuvrer à la consolidation de l'Afrique à travers les entités sous-régionales et exprime sa foi à l'unité de la zone 4 du CSSA. Il a ensuite communiqué la décision prise par le Président de la République Rwandaise, son Excellence le Général Major HABYARIMANA Juvénal d'organiser au courant de 1988, un tournoi de Volleyball qui porterait Son Nom.

Le Secrétaire Général du CSSA quant à lui, s'est félicité de ce que la Zone IV reprenait vie, et a souhaité plein succès aux 3èmes Jeux d'Afrique Centrale.

IV. ORDRE DU JOUR

La Conférence a adopté l'ordre du jour qui se présente comme suit :

1. Examen et adoption des textes fondamentaux de la Zone de développement sportif n° IV du CSSA
2. Programme de relance des activités de la Zone
3. Redécoupage de la Zone
4. IV Jeux d'Afrique Centrale
5. Divers.

V. CONCLUSIONS

S'agissant du 1er point inscrit à l'ordre du jour, la Conférence a adopté deux textes fondamentaux concernant la Zone de développement Sportif n° IV du CSSA : le premier sur le règlement intérieur et le second sur la réglementation financière.

En ce qui concerne la relance des activités de la Zone, la Vème Conférence des Ministres a décidé de confier pour 1988 l'organisation des manifestations sportives unidisciplinaires ci-après, aux pays suivants :

- Basket-ball : République Centrafricaine
- Boxe : République du Zaïre
- Hand-ball : République Populaire d'Angola
- Football : République Unie du Cameroun
- Volley-ball : République du Rwanda

Les précisions quant aux dates de réalisation seront données par chaque pays concerné lors de la tenue de la 19ème session de la Conférence des Ministres à LUANDA en Novembre 1987.

S'agissant du redécoupage de la Zone, la Conférence a invité les pays intéressés par la question à la faire inscrire à l'ordre du jour de la 19ème session de la Conférence des Ministres, assortie d'un dossier complet.

Sur les quatrièmes Jeux d'Afrique Centrale, la Conférence des Ministres confirme le calendrier retenu à NSELE (KINSHASA) en 1983 confiant l'organisation des quatrièmes Jeux d'Afrique Centrale, au Cameroun en 1990.

La Conférence a adressé ses vifs remerciements à Son Excellence, le Général d'Armée André KOLINGBA, Président de la République Centrafricaine, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement et Président Fondateur du Rassemblement Démocratique Centrafricain, Parti National, pour avoir offert d'abriter le siège de la zone en mettant gracieusement à sa disposition, les structures indispensables à son bon fonctionnement.

La Conférence a ensuite remercié le Peuple Congolais et son Président, le Colonel Denis SASSOU NGUESSO, Président du Comité Central du P.C.T., Chef du Gouvernement, pour l'effort combien louable consenti en acceptant l'organisation des 3èmes Jeux d'Afrique Centrale.

Une motion spéciale a été prise à l'endroit du Président en exercice de l'O.U.A.

La Conférence des Ministres a résolument condamné la pratique de l'apartheid dans le sport.

Enfin, la Conférence a lancé un vibrant appel à toute la Jeunesse d'Afrique Centrale pour que triomphe tout au long des présentes compétitions, l'esprit de fraternité et de fair-play.

.../...

B. RAPPORT DE MISSION DE LA DELEGATION SPORTIVE
RWANDAISE AUX 3EMES JEUX D'AFRIQUE CENTRALE
BRAZZAVILLE 18 - 30 AVRIL 1987

I. INTRODUCTION

Les 3èmes Jeux d'Afrique Centrale tenant lieu d'éliminatoires des 4èmes Jeux Africains pour les Sports Collectifs se sont déroulés à BRAZZAVILLE, Capitale de la République Populaire du CONGO du 18 au 30 Avril 1987. C'est en application de la résolution n° 86/008/18/CM/Z4/CSSA prise par la 18ème session ordinaire de cette conférence que ce rassemblement a pu être possible. En dehors de l'objectifs ci-dessus énoncé, ces jeux devaient permettre de relancer les activités sportives de la zone 4 du CSSA, symbole du dynamisme et de l'unité africaine; ils devaient offrir une occasion pour les jeunes de la sous-région de renforcer leurs relations amicales et fraternelles.

La participation à ces jeux était également une concrétisation de la volonté des Etats Membres de la zone d'assurer aux Jeux d'Afrique Centrale une continuité. C'est ainsi que BRAZZAVILLE a enregistré une participation massive des pays de la zone. Sur les onze pays membres, seules la Guinée Equatoriale et la République Centrafricaine étaient absentes. Ont donc pris part aux 3èmes Jeux d'Afrique Centrale, les pays suivants : Angola, Burundi, Cameroun, Rwanda, Sao-Tomé et Principe, Tchad, Zaïre, Congo.

Il importe de signaler que les derniers jeux dataient de 1981 à LUANDA. Alors que devant normalement se dérouler tous les trois ans, les 3èmes Jeux ont dû attendre 6 ans suite aux désistements répétés du ZAIRE qui ne parvenait pas à les organiser à cause des difficultés d'ordre financier. Malgré la conjoncture économique difficile que connaît la plupart des pays, la République Populaire du CONGO a eu le courage d'assurer ce grand rassemblement.

II. ORGANISATION DES JEUX

Les cérémonies d'ouverture des jeux organisées conformément au protocole et les usages olympiques ont été placées sous la présidence du Camarade Ange Edouard POUNGUI, Membre du Bureau Politique du Parti Congolais du Travail, Premier Ministre. Le discours d'ouverture prononcé par le Ministre Congolais du Tourisme, Sports et Loisirs et Président en exercice de la zone a mis en exergue deux idées forces. Il a d'abord rappelé les énormes sacrifices consentis par son pays pour organiser ces jeux dans une conjoncture économique extrêmement difficile afin de renforcer davantage l'unité africaine, l'amitié et la fraternité entre les jeunes de la sous-région.

Il a ensuite rappelé la nécessité de consolider des grands ensembles comme la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) par le biais des manifestations sportives du genre.

L'organisation proprement dite des jeux fut assurée par le Comité d'Organisation des jeux (COJAC) sous le patronage des Confédérations Africaines des Sports au programme.

En dehors des règlements techniques, la participation était subordonnée au versement des cotisations aux Confédérations et Fédérations Sportives Internationales. C'est ainsi que la délégation rwandaise a dû payer sur place nos arriérés à l'Union Zonale d'Athlétisme pour un montant de 45.000 F CFA. Par ailleurs la Confédération Africaine de Basketball a exigé les licences internationales dont les coûts étaient 10 \$ US par joueur, soit 100 \$ US pour l'ensemble de l'équipe.

Dans le même ordre financier, il y a lieu de rappeler que chaque pays participant devait payer 15.000 F CFA/personne et par jour au pays organisateur. La délégation rwandaise devait payer 8.775.000 F CFA, montant qui fut transféré après le retour de la délégation. Apparemment, ces frais de participation sont non élevés mais les charges afférentes à l'organisation des jeux sont aussi importantes.

A ce titre, le pays organisateur prend en charge les frais de logement, restauration, transport local de toutes les délégations. Les arbitres et tous les officiels coûtent très cher à l'organisateur car celui-ci supporte en dehors des frais de séjour, leur transport international et leurs frais de mission.

III. DEROULEMENT DES JEUX

Les jeux se sont déroulés sur une période de 13 jours, soit du 18 au 30 Avril 1987.

Ils ont rassemblé plus ou moins 1.012 athlètes et officiels répartis comme suit : CAMEROUN 196; ANGOLA 171; CONGO 167; ZAIRE 164; GABON 98; TCHAD 72; RWANDA 45; BURUNDI 45; SAO TOME ET PRINCIPE 21.

A ce chiffre, il faut ajouter 150 officiels techniques, 11 délégués des Confédérations, 41 arbitres internationaux et 11 juges internationaux.

La répartition par discipline et par pays donne les résultats suivants :

- Football : CONGO, TCHAD, ANGOLA, CAMEROUN, GABON, ZAIRE.
- Handball : CONGO (Hommes et Dames); ANGOLA (Hommes et Dames); CAMEROUN (Hommes et Dames); ZAIRE (Hommes et Dames); GABON (Dames).

.../...

... ..

- Basketball : CONGO (Hommes et Dames); ANGOLA (Hommes et Dames); CAMEROUN (Hommes et Dames); ZAIRE (Hommes et Dames); RWANDA (Hommes); TCHAD (Hommes); BURUNDI (Hommes); GABON (Hommes).
- Volleyball : CONGO (Hommes et Dames); ANGOLA (Hommes et Dames); CAMEROUN (Hommes et Dames); ZAIRE (Hommes et Dames); RWANDA (Hommes); GABON (Dames).
- Athlétisme : CONGO (Hommes et Dames); CAMEROUN (Hommes et Dames); ZAIRE (Hommes et Dames); TCHAD (Hommes); BURUNDI (Hommes); GABON (Hommes et Dames); SAO TOME ET PRINCIPE (Hommes et Dames); ANGOLA (Hommes et Dames); RWANDA (Hommes et Dames).

En ce qui concerne les résultats, le CAMEROUN a dominé toutes les disciplines, comme on pouvait du reste s'y attendre.

La délégation sportive rwandaise, pour sa part, n'a pas démerité.

En athlétisme et sur l'effectif de 14 athlètes, nous avons récolté 11 médailles dont 4 d'or, 4 d'argent et de 3 de bronze. En dépit de la faible représentation, nos délégués ont fait preuve d'un comportement très encourageant. Là où nous n'avons pas eu de médailles, les athlètes ont battus leur record personnel. Il y a lieu de noter que les athlètes NDAGIJIMANA (1.500 m) et MUKAMURENZI Marcianne (10.000 m) ont largement battus les records nationaux. De 3'56". Le 1.500 m Hommes a été ramené à 3'52". De 36'42"5. Le 10.000 m Dames a été ramené à 34'59"2. L'athlète NTAMUHANGA a égalé le record national au 800 m Hommes qui est de 1'51"8.

Voici en détails les résultats obtenus :

800 m H	: NTAMUHANGA	: 1.51.8	: Médaille d'Or
800 m D	: BAZUBAGIRA	: 2.18.4	: " Bronze
1.500 m H	: NDAGIJIMANA	: 3.52.0	: " "
	: RUGENGUMWE	: 3.59.9	: pas médaille
1.500 m D	: MUKAMURENZI	: 4.33.1	: Médaille d'Or
	: NYIRAMUTUZO	: 4.38.5	: " d'Argent
3.000 m D	: NYIRAMUTUZO	: 10.08.9	: " d'Or
	: NYIRANEZA	: 10.26.8	: " d'Argent
5.000 m H	: NYANDWI	: 14.50.0	: " Bronze
	: NTAWULIKURA	: 15.07.9	: pas médaille
10.000 m D	: MUKAMURENZI	: 34.59.2	: Médaille d'Or
	: NYIRABATEMBEREZI	: 36.55.3	: " d'Argent
10.000 m H	: AKUMUNTU	: 31.52.1	: pas médaille
	: SEHIRWA	: pas fini	: "
400 m Haies	: BUTERA	: 53.95	: Médaille d'Argent

Du tableau des performances ci-haut dressé et par rapport au comportement général de tous les athlètes rassemblés à BRAZZAVILLE, nous pensons qu'au niveau de l'Afrique Centrale, l'athlétisme rwandais est en bonne santé. Cette situation se remarque essentiellement du côté des garçons où pratiquement seule l'expérience et l'habituade aux grandes compétitions permettent à certains de se démarquer en fin de course. Dans ce sens, nos athlètes masculins auraient pu faire mieux, mais cette expérience leur a manqué. Cela se comprend dans la mesure où la plupart de nos délégués enregistraient leur première sortie.

En ce qui concerne les athlètes féminines, force est de constater que le Rwanda connaît une nette supériorité par rapport aux autres pays de la zone 4, et ce dans les disciplines de moyenne et longues distances. En effet, dans le 1500m, le 3000m et le 10.000m, nos filles ont marqué un écart important par rapport à celles qui les suivaient. Il n'y avait pour ainsi dire pas de concurrence. L'on se souviendra à ce sujet que lorsque l'Athlète MUKAMURENZI a terminé son 10.000m, la Congolaise qui suivait en 3ème position (la 2ème était occupée par la Rwandaise NYIRABATEMBEREZI) devait courir encore 6 tours de piste, soit 2400m. Cet exemple illustre de façon concrète le rapport de force entre nos athlètes féminines et celles de la zone 4. Je voudrais rappeler, comme indiqué dans le tableau des performances, le doublet rwandais au 1500m, 3000m et 10.000m.

En marge de ces indications qui nous situent assez confortablement dans le concert des athlètes de la zone, nous devons émettre un état de limites, surtout lorsque nous envisageons de participer aux Jeux de Nairobi. Ici, il y a lieu de reconnaître que la zone 4 est très faible, comparaison faite avec toute l'Afrique. C'est dire donc qu'à Nairobi, les circonstances sont toutes autres.

En ce qui nous concerne, nous pensons que ce sera le lieu d'enregistrer une amélioration supplémentaire de nos performances en vue d'une meilleure expression à moyen terme. Cette amélioration ne sera, au demeurant, possible, que si nous reprenons sans tarder les entraînements.

En Volleyball, notre équipe s'est très bien comportée. Elle a obtenu la médaille d'argent, occupant ainsi la 2ème place après le CAMEROUN, ce qui lui a valu admiration et considération parmi les grandes formations du continent. Au cas où une des zones de développement sportif du CSSA se désistait à envoyer un délégué aux 4ème Jeux Africains, l'équipe rwandaise aurait de fortes chances d'être retenue. Le joueur LYAMBABAJE Alexandre a été coté le meilleur du Tournoi.

Ci-après les résultats des différentes rencontres :

- 21/4/1987 RWANDA - CONGO (3 - 0)
- 22/4/1987 RWANDA - ZAIRE (3 - 0)
- 23/4/1987 RWANDA - ANGOLA (3 - 1)
- 26/4/1987 RWANDA - CAMEROUN (0 - 3).

En Basketball, le représentant du RWANDA a essuyé des échecs et fut dominé dans tous les matches livrés. Ses adversaires étaient de loin les plus forts sur le plan de la technique individuelle et collective.

Nos joueurs apparaissaient comme des "nains" par rapport à leurs adversaires qui alliaient la grande taille à la corpulence.

La défaite de notre équipe de Basketball a révélé le faible niveau du Basketball au Rwanda. Son amélioration exige un réajustement des paramètres de recrutement et les modalités d'encadrement. Il faudra insister davantage sur la grande taille et la multiplication des rencontres internationales car en dehors du handicap morphologique, notre équipe a également souffert de l'inexpérience des grandes compétitions. Les résultats des matches livrés par notre équipe se présentent comme suit :

- 20/4/1987 CONGO - RWANDA = 109 - 54
- 22/4/1987 ZAIRE - RWANDA = 109 - 43
- 24/4/1987 ANGOLA - RWANDA = 114 - 63
- 27/4/1987 BURUNDI - RWANDA = 111 - 67

Voici le classement final des trois meilleurs résultats par discipline :

ATHLETISME

HOMMES

Disciplines	! Athlètes	! Performance	! Pays
100 m	! 1. NDINGA	! 10"4	! CONGO
	! 2. ARMENIO	! 10"7	! ANGOLA
	! 3. MANDENGUE	! 10"9	! CAMEROUN
200 m	! 1. NYABENDA	! 21"6	! CONGO
	! 2. MANDENGUE	! 22"1	! CAMEROUN
	! 3. BIMENYIMANA	! 22"1	! BURUNDI

400 m	! 1. NYABENDA	! 48"2	! BURUNDI
	! 2. KENGUE	! 49"4	! CAMEROUN
	! 3. JACINTO	! 49"4	! ANGOLA
800 m	! 1. NTAMUHANGA	! 1'51"8	! RWANDA
	! 2. NKAZAMYAMBI	! 1'51"9	! BURUNDI
	! 3. HARITWINSHI	! 1'52"1	! BURUNDI
1500 m	! 1. CISHAHAYO	! 3'50"9	! BURUNDI
	! 2. NKAZAMYAMBI	! 3'51"9	! BURUNDI
	! 3. NDAGIJIMANA	! 3'52"0	! RWANDA
5000 m	! 1. GAHUNZA	! 14'48"	! BURUNDI
	! 2. NZARAMPEMA	! 14'49"0	! BURUNDI
	! 3. NYANDWI	! 14'50"0	! RWANDA
10.000 m	! 1. NSHINYABIGOYE	! 31'19"3	! BURUNDI
	! 2. MFORH	! 31'20"7	! CAMEROUN
	! 3. MVUYEKURE	! 31'27"7	! BURUNDI
4 x 100 m	! 1. CAMEROUN	! 41"9	!
	! 2. CONGO	! 42"5	!
	! 3. ANGOLA	! 43"3	!
4 x 400 m	! 1. BURUNDI	! 3'20"2	!
	! 2. ANGOLA	! 3'21"7	!
	! 3. CAMEROUN	! 3'23"6	!
400 m Haies	! 1. ABOSSOLO	! 53"7	! CAMEROUN
	! 2. BUTERA	! 54"0	! RWANDA
	! 3. AGOSTIOT	! 54"0	! ANGOLA
800 m Steeple	! 1. HABUGIYAREMYE	! 9'17"5	! BURUNDI
	! 2. BAGILICENGE	! 9'18"5	! BURUNDI
	! 3. MASINI	! 9'27"6	! ZAIRE
Hauteur	! 1. EBONG. SALLE	! 2,07 m	! CAMEROUN
	! 2. ONWANLELE	! 2,04 m	! GABON
	! 3. BOUKAKA	! 1,98 m	! CONGO
Longueur	! 1. EBONG. SALLE	! 7,59 m	! CAMEROUN
	! 2. ANTONIO SANTOS	! 7,53 m	! ANGOLA
	! 3. LUCA PEDRO	! 7,08 m	! ANGOLA

.../...

Triple Saut	! 1. SANTOS	! 15,68 m	! ANGOLA
	! 2. RETEMO	! 14,69 m	! ANGOLA
	! 3. PEDROLUCA	! 14,37 m	! ANGOLA
Perche	! 1. NDONGO	! 13,90 m	! CAMEROUN
	! 2. GAMONDO	! 12,82 m	! CONGO
	! 3. NINDI	! 12,70 m	! GABON
Disque	! 1. NDONGO	! 43,20 m	! CAMEROUN
	! 2. VANLIER	! 42,92 m	! CAMEROUN
	! 3. REAIS	! 42,88 m	! ANGOLA
Javelot	! 1. BERNARDO YOLO	! 59,80 m	! ANGOLA
	! 2. GAMONGO	! 58,80 m	! CONGO
	! 3. JUMA	! 58,44 m	! BURUNDI
Marteau	! 1. REAIS	! 48,72 m	! ANGOLA
	! 2. GOUMOUNGOU	! 32,16 m	! CONGO
	! 3. BILONGO	! 24,80 m	! CONGO
Decathlon	! 1. TCHE	! 6.204	! CAMEROUN
	! 2. NZAMBE	! 5.847	! GABON
	! 3. MAGAMBOU	! 5.091	! GABON

ATHLETISME

DAMES

Disciplines	! Athlètes	! Performance	! Pays
100 m	! 1. ONGOLLO	! 11"9	! GABON
	! 2. KENGUE	! 12"2	! CAMEROUN
	! 3. MBOUMA	! 12"4	! GABON
200 m	! 1. ONGOLLO	! 25"1	! GABON
	! 2. TAMEFO	! 25"3	! CAMEROUN
	! 3. KENGE	! 25"5	! CAMEROUN
400 m	! 1. KUNGU	! 56"1	! ZAIRE
	! 2. TAMEFO	! 56"6	! CAMEROUN
	! 3. ACHUO	! 57"6	! CAMEROUN

800 m	! 1. KUNGU	! 2'16"1	! ZAIRE
	! 2. ACHUO	! 2'16"6	! CAMEROUN
	! 3. BAZUBAGIRA	! 2'18"4	! RWANDA
1.500 m	! 1. MUKAMURENZI	! 4'33"1	! RWANDA
	! 2. NYIRAMUTUZO	! 4'38"5	! RWANDA
	! 3. ROCARIO	! 4'50"4	! SAO TOME
3.000 m	! 1. NYIRAMUTUZO	! 10'08"9	! RWANDA
	! 2. NYIRANEZA	! 10'26"7	! RWANDA
	! 3. DIANZINA	! 10'34"5	! CONGO
10.000 m	! 1. MUKAMURENZI	! 34'59"2	! RWANDA
	! 2. NYIRABATEMBEREZI	! 36'55"3	! RWANDA
	! 3. KAGNA	! 42'17"3	! CONGO
4 x 100 m	! 1. GABON	! 48"6	!
	! 2. CAMEROUN	! 48"6	!
	! 3. CONGO	! 51"0	!
4 x 400 m	! 1. CAMEROUN	! 4'01"1	!
	! 2. CONGO	! 4'07"3	!
	! 3. GABON	! 4'22"2	!
100 m Haies	! 1. MISTOUL	! 15"9	! GABON
	! 2. KEMENGUE	! 18"0	! CONGO
	! 3. MAROUNDU	! 18"2	! CONGO
Hauteur	! 1. KELITILA	! 1,67 m	! CONGO
	! 2. MACK	! 1,58 m	! CAMEROUN
	! 3. KOTTO	! 1,55 m	! CAMEROUN
Longueur	! 1. KEMENGUE	! 5,21 m	! CONGO
	! 2. NKELITELA	! 5,05 m	! CONGO
	! 3. ZUI	! 4,99 m	! GABON
Poids	! 1. NGO MALK	! 38,20 m	! CONGO
	! 2. NKOUNKOU	! 38,14 m	! CONGO
	! 3. BIANG	! 31,70 m	! GABON
Disque	! 1. NIMYEMECK	! 44,56 m	! CAMEROUN
	! 2. M'TOUMBOU	! 42,40 m	! CAMEROUN
	! 3. S'YLVA	! 35,08 m	! ANGOLA

SPORTS D'EQUIPE

HOMMES

BASKETBALL ! 1. ANGOLA
! 2. CAMEROUN
! 3. ZAIRE

VOLLEYBALL ! 1. CAMEROUN
! 2. RWANDA
! 3. ZAIRE

HANDBALL ! 1. CAMEROUN
! 2. CONGO
! 3. ANGOLA

FOOTBALL ! 1. CAMEROUN
! 2. ANGOLA
! 3. CONGO

DAMES

BASKETBALL ! 1. ZAIRE
! 2. ANGOLA
! 3. CAMEROUN

VOLLEYBALL ! 1. CAMEROUN
! 2. ZAIRE
! 3. ANGOLA

HANDBALL ! 1. CONGO
! 2. CAMEROUN
! 3. ANGOLA

CONCLUSION

Les 3èmes Jeux d'Afrique Centrale ont été clôturés le 30 Avril 1987. Le CAMEROUN a dominé toutes les compétitions comme il en avait été en 1976 à LIBREVILLE et en 1981 à LUANDA. Dans l'ensemble, les sports collectifs ont un niveau technique élevé, mais en Athlétisme le niveau est bas par rapport à l'Afrique de l'Est.

Les 4èmes Jeux sont prévus au CAMEROUN en 1990. Il faudra que les athlètes et les sportifs rwandais se préparent à temps à cette échéance car à la lumière des résultats atteints, ils peuvent faire bonne figure à ces compétitions qui réunissent les jeunes de l'Afrique Centrale.

ANNEXE I

Communication du Chef de la Délégation Rwandaise
à la Conférence Extraordinaire des Ministres et
Commissaire d'Etat chargés des Sports de la Zone
de développement sportif n° 4 du C.S.S.A.

Brazzaville le 14 - 16 Avril 1987.

Monsieur le Président
Messieurs les Ministres et Commissaire d'Etat
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs.

Je me réjouis de l'occasion qui m'est offerte pour vous commu-
niquer le message de salutation et de souhait de plein succès que votre collègue,
le Lt Col BEM NDINDILYIMANA Augustin, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement
Coopératif du Rwanda m'a chargé de vous transmettre en cette occasion.

De par de nombreuses correspondances échangées ces derniers temps avec le Prési-
dent de notre zone, il avait exprimé sa volonté de participer personnellement à
cette session extraordinaire et à l'ouverture des Jeux. Malheureusement, il n'a
pas pu le faire car retenu à la dernière minute par une autre mission d'une autre
grande importance, au niveau national.

Je voudrais également exprimer, à l'endroit du Gouvernement et du Peuple Congo-
lais, mes sentiments de profonde gratitude pour l'accueil et toutes les marques
d'attention dont ma délégation et moi même avons été l'objet depuis notre arrivée
sur cette terre hospitalière de Brazzaville.

Monsieur le Président
Messieurs les Ministres et Commissaire d'Etat

Lors de mes dernières rencontres, nous avons dressé le bilan
de réalisation et de la vie de notre zone IV dont nous avons la grande charge
d'animer.

Nous avons eu à déplorer et à constater la léthargie qui caractérisait nos
activités.

La volonté et l'engagement pris au cours de la 18ème session ordinaire tenue
l'an dernier ici à Brazzaville permettent d'espérer les jours toujours meilleurs
pour notre organisation.

La délégation rwandaise félicite et remercie chaleureusement le Président de la
Zone pour son dynamisme à la réalisation du programme fixé pendant cette session.

.../...

L'ordre du jour de notre réunion comporte des points importants, certains ont été épluchés par nos Experts mais d'autres appellent une réflexion profonde et des choix politiques qui ne souffrent point de tergiversations si réellement nous voulons progresser. Il s'agit de la Restructuration de la zone et de l'Adoption du programme de relance des Activités de la Zone.

Mon Pays, le Rwanda, réaffirme sa volonté d'oeuvrer à la consolidation de l'Afrique à travers des entités sous-régionales comme celle qui nous réunit présentement. Il exprime son attachement à l'unité de la zone IV et nous croyons que sa dimension géographique actuelle constitue sa vraie richesse et un cadre approprié pour réaliser et renforcer progressivement l'Unité de l'Afrique perçue par nos Chefs d'Etats à travers les institutions économiques comme l'Union Douanière des Etats d'Afrique Centrale (UDEAC), la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) ou plus vaste encore la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC). Cette préoccupation fondamentale devrait guider votre détermination à renforcer notre zone de développement sportif.

Concernant le programme de relance des activités, le Président de la République Rwandaise, Son Excellence le Général Major HABYARIMANA Juvénal, a accueilli très favorablement le contenu de la résolution n° 86/009/18/CM/Z4/CSSA. Il a accepté que le RWANDA puisse organiser en 1988, alors le cadre des activités de la zone IV du Conseil Supérieur du Sport en Afrique, un tournoi de Volley-ball dont le trophée porterait Son nom.

Afin de préparer suffisamment tôt ces rencontres, je vous demanderais déjà d'exprimer vos intentions à participer à ces jeux en attendant la confirmation de la période de la tenue de ce tournoi.

Le rapprochement des jeunes de nos 11 Etats de notre sous-région, préoccupation fondamentale de notre action, que nous allons bientôt vivre au cours des 3èmes Jeux d'Afrique Centrale, me donne également l'occasion de remercier le Camarade Denis SASSOU-NGUESSO, Président du Comité Central du Parti Congolais du Travail, Président de la République, Président en exercice de l'O.U.A., le Gouvernement et le Peuple Congolais tout entier pour d'énormes sacrifices consentis pour la réalisation de ce noble objectif.

Je vous remercie.

ANNEXE II

CONSEIL SUPERIEUR DU SPORT EN AFRIQUE

ZONE DE DEVELOPPEMENT SPORTIF N° IV

5e CONFERENCE EXTRAORDINAIRE

REGLEMENT INTERIEUR DE LA ZONE

DE DEVELOPPEMENT SPORTIF

N° IV DU C.S.S.A.

Adopté à Brazzaville, le 16 Avril 1987